

Les immatriculations de véhicules en Auvergne-Rhône-Alpes 2016

Une très bonne année pour les immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes

Après une année 2015 caractérisée par un rebond significatif des immatriculations de véhicules neufs à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 4,7 %), l'année 2016 confirme cette tendance avec une augmentation des ventes de 5,5 %. Cette orientation s'inscrit pleinement dans la tendance nationale qui enregistre une progression annuelle de 5,8 %. Tous les départements de la région connaissent une augmentation des immatriculations en 2016. Avec environ 282 000 immatriculations tous véhicules confondus en 2016, la région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 11,5 % des immatriculations nationales. Les voitures particulières représentent 78 % des nouvelles immatriculations et enregistrent une hausse de 5,2 %.

Dans un contexte de reprise économique qui tend à se confirmer dans beaucoup de secteurs, les ménages et les entreprises semblent plus enclins à investir. Au niveau international, le cours moyen annuel du pétrole brut passe de 52 \$ en 2015 à 44 \$ le baril en 2016. La conjoncture reste favorable par rapport aux prix des carburants, pour les particuliers comme pour les entreprises, qui continuent de bénéficier de baisses. Les tarifs moyens annuels de l'essence ou du gazole pour les particuliers diminuent pour la quatrième année consécutive (- 4 % en un an). Pour les entreprises, le gazole hors taxe baisse de 14 % en 2016.

Progression des immatriculations de véhicules particuliers

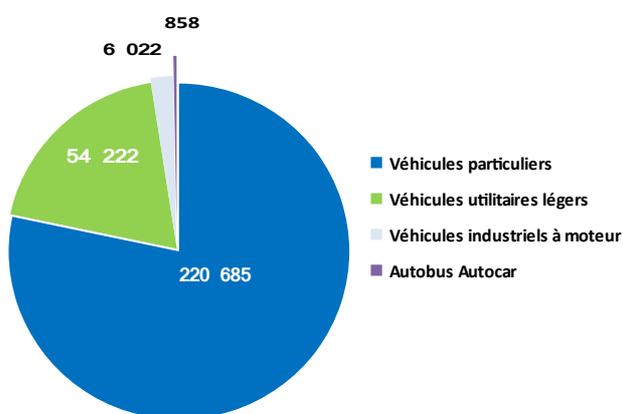
Au niveau national en 2016, les ventes de voitures particulières neuves avec près de 2 millions d'exemplaires,

ont progressé de 5,2 % par rapport à 2015 et retrouvé un seuil symbolique qui n'avait plus été enregistré depuis 2011.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 220 000 véhicules particuliers neufs ont été immatriculés en 2016, ce qui traduit une augmentation annuelle similaire à celle observée au plan national. Tous les départements de la région enregistrent une progression par rapport à 2015, avec toutefois des niveaux différenciés.

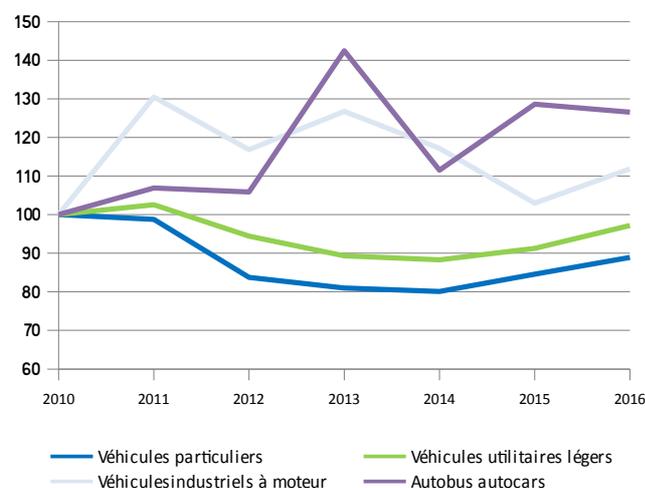
L'Ain, l'Allier, le Rhône et les Savoie connaissent des hausses supérieures à la moyenne régionale. A l'opposé, les augmentations des immatriculations dans la Loire et le Puy-de-Dôme se situent aux alentours de 1 %. La part des voitures achetées par des entreprises progresse de 2 points par rapport à 2015 et représente 42 % des voitures particulières neuves. Ce segment connaît une hausse annuelle de 12,2 %.

Diagramme 1 : La part des catégories de véhicules dans les immatriculations de véhicules neufs



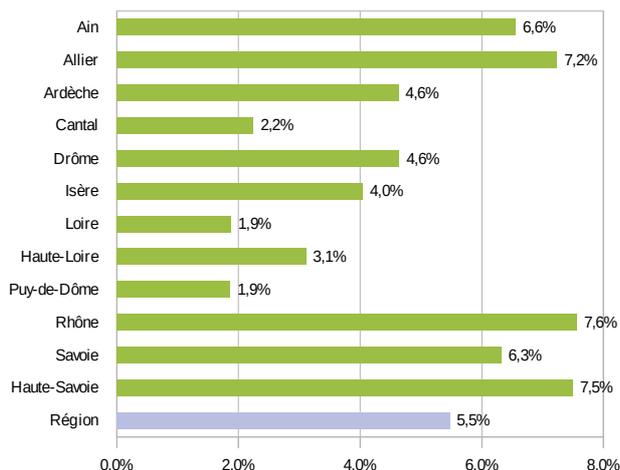
Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2016

Diagramme 2 : Evolution des immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules



Source : SDES-DREAL RSVERO
Indice base 100 en 2010, Auvergne-Rhône-Alpes, 2016

Diagramme 3 : Evolution annuelle des immatriculations de véhicules neufs par département



Source : SDES-DREAL RSVERO
En %, Auvergne-Rhône-Alpes, 2016

Un faible ralentissement des émissions de CO₂

Comme en 2015, la part des voitures particulières neuves qui émettent moins de 100 grammes de CO₂ par kilomètre, nouvellement immatriculées en 2016 s'élève à 26%, ce qui est légèrement moins bien qu'à l'échelle française (28 %). Le département du Rhône apparaît plus vertueux avec 30

% de voitures particulières neuves émettant moins de 100 grammes de CO₂. A l'opposé les deux départements des Savoie présentent des ratios aux alentours de 22 %.

En 2016, comme en 2015, au niveau de la région et au plan national, les achats de voitures de puissance fiscale de 6 CV et plus, progressent de manière significative (respectivement 11 et 12 %). Parallèlement en Auvergne-Rhône-Alpes, les plus petites puissances fiscales stagnent. En dépit de ce constat, en un an les émissions moyennes de CO₂ reculent légèrement (- 1 gramme) pour la région et se situent à moins de 112 grammes par kilomètre. Les achats des particuliers restent en moyenne plus émetteurs que ceux des entreprises, respectivement 113 contre 110 grammes par kilomètre.

Tous types de clients confondus, les émissions moyennes des voitures neuves diffèrent selon les départements. Le Rhône et l'Allier affichent des émissions moyennes de CO₂ contenues aux environs des 110 grammes. A l'inverse les deux Savoie présentent des émissions moyennes aux alentours de 115 grammes (en recul de 1 gramme par rapport à 2015).

La typologie régionale des motorisations continue d'évoluer sensiblement. Les voitures à moteur diesel pur reculent encore en 2016 pour représenter 50 % de part de marché, ce qui représente une baisse de 4 points par rapport à l'année précédente. Les voitures à moteur essence superéthanol progressent de 4 points et représentent près de 46 % des nouvelles immatriculations du secteur, tandis que les voitures électriques ou hybrides restent encore faibles en part de marché (4 %).

Tableau 1 : Les immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules selon le département

| | Véhicules particuliers | | Véhicules utilitaires légers | | Véhicules industriels à Moteur | | Autobus autocars | | Total | |
|-----------------------------|------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|----------------|--------------------|
| | Nombre | Evolution annuelle | Nombre | Evolution annuelle | Nombre | Evolution annuelle | Nombre | Evolution annuelle | Nombre | Evolution annuelle |
| Ain | 17 544 | 6,8% | 3 174 | 1,5% | 510 | 42,1% | 46 | -11,5% | 21 274 | 6,6% |
| Allier | 8 227 | 6,5% | 1 616 | 11,4% | 269 | 3,5% | 6 | 200,0% | 10 118 | 7,2% |
| Ardèche | 6 883 | 3,2% | 1 332 | 7,9% | 197 | 27,1% | 83 | 38,3% | 8 495 | 4,6% |
| Cantal | 3 813 | 4,0% | 876 | -4,9% | 171 | 0,6% | 14 | 27,3% | 4 874 | 2,2% |
| Drôme | 13 297 | 3,3% | 3 438 | 13,8% | 603 | -6,7% | 31 | -49,2% | 17 369 | 4,6% |
| Isère | 32 126 | 3,6% | 7 695 | 5,3% | 623 | 23,1% | 103 | -34,8% | 40 547 | 4,0% |
| Loire | 18 211 | 1,3% | 4 459 | 2,0% | 544 | 18,5% | 79 | 25,4% | 23 293 | 1,9% |
| Haute-Loire | 4 946 | 3,5% | 1 186 | -2,0% | 271 | 32,2% | 29 | -31,0% | 6 432 | 3,1% |
| Puy-de-Dôme | 16 547 | 0,9% | 3 946 | 7,9% | 454 | -9,7% | 41 | -14,6% | 20 988 | 1,9% |
| Rhône | 54 108 | 7,6% | 17 476 | 6,9% | 1 437 | 9,8% | 322 | 30,9% | 73 343 | 7,6% |
| Savoie | 15 270 | 6,4% | 4 020 | 9,7% | 495 | -15,7% | 36 | 2,9% | 19 821 | 6,3% |
| Haute-Savoie | 29 713 | 7,2% | 5 004 | 9,3% | 448 | 16,4% | 68 | -27,7% | 35 233 | 7,5% |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 220 685 | 5,2% | 54 222 | 6,5% | 6 022 | 8,6% | 858 | -1,6% | 281 787 | 5,5% |
| France métropolitaine | 1 984 472 | 5,2% | 408 042 | 8,1% | 48 418 | 12,6% | 6 596 | -10,2% | 2 447 528 | 5,8% |

Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules et %, Auvergne-Rhône-Alpes, France, 2016

Des investissements professionnels plutôt bien orientés

En 2016, les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (poids inférieur à 3,5 tonnes) poursuivent et amplifient leur progression en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 6,5 %), contre + 8,1 % à l'échelle française. Ce bon résultat régional dissimule toutefois des évolutions départementales contrastées.

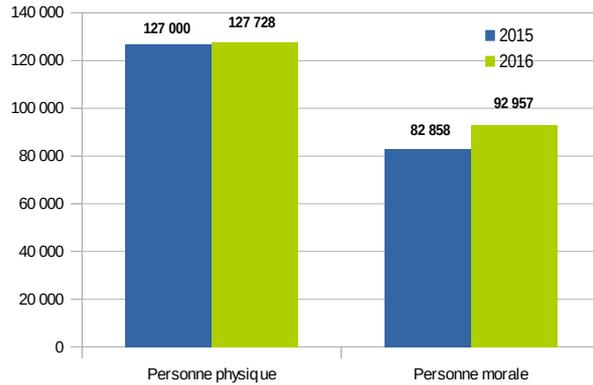
Le Cantal et la Haute-Loire, seuls départements en baisse, connaissent des diminutions respectives de 4,9 et 2,0 %. A contrario, l'Allier et la Drôme enregistrent des augmentations importantes de 11,4 et 13,8 %.

Le marché régional des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, qui s'était fortement contracté en 2015, repart à la hausse avec une progression annuelle des immatriculations de 8,6 % contre 12,6 % au plan national. La situation apparaît là aussi contrastée avec deux départements enregistrant des augmentations spectaculaires des immatriculations: la Haute-Loire (+ 32,2 %) et l'Ain (+ 42,1 %). A l'inverse, les départements de la Drôme, du Puy-de-Dôme et de la Savoie sont orientés à la baisse sur ce secteur.

Les autocars en léger repli

Les acquisitions de véhicules de transports en commun qui avaient connu un rebond en 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 15,3 %), se replient légèrement en 2016 (- 1,6 %).

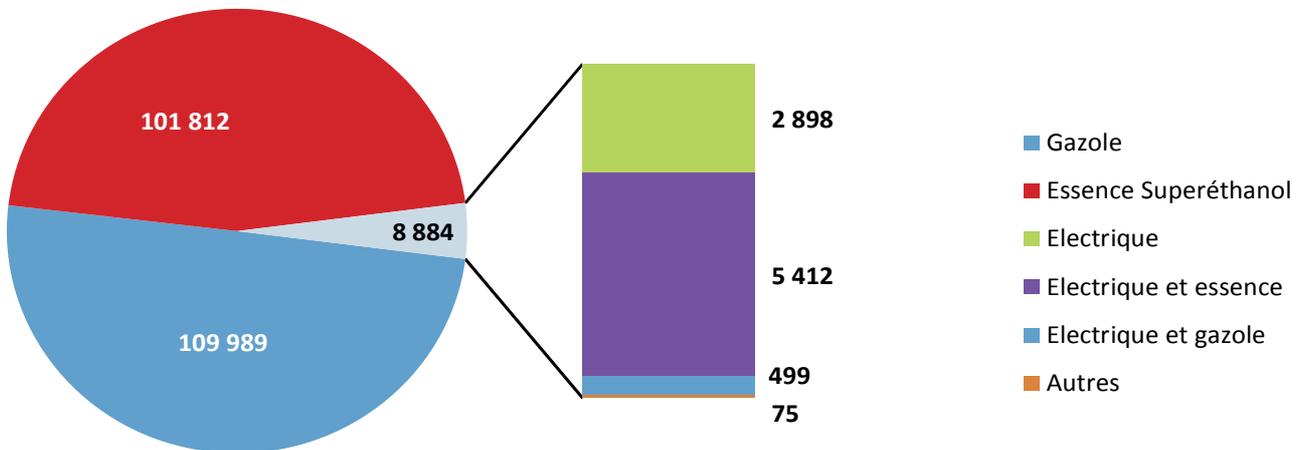
Diagramme 4 : Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la catégorie juridique du propriétaire



Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2015-2016

Au plan national, la baisse annuelle des immatriculations apparaît plus prononcée (- 10,2 %). Ce segment de marché apparaît toujours erratique compte tenu des faibles effectifs annuels concernés. Ainsi, 858 unités ont été immatriculées en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016.

Diagramme 5 : Les immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



Source : SDES-DREAL RSVERO 2016
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes

Pour en savoir plus

Site internet de la Dreal : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-observation-statistiques-r3242.html>

Site du SDES : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/i/vehicules-routiers.html>

- Tableaux de données mensuelles, trimestrielles ou annuelles par région et département

Tableau 2 : Le parc de véhicules par catégorie selon le département

| | Véhicules particuliers | Véhicules Utilitaires légers | Véhicules industriels à moteur | Autocars et autobus | Total |
|-----------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------|
| Ain | 346 223 | 65 401 | 6 473 | 560 | 418 656 |
| Allier | 170 716 | 37 967 | 3 524 | 337 | 212 544 |
| Ardèche | 168 706 | 38 994 | 3 072 | 654 | 211 426 |
| Cantal | 73 996 | 19 774 | 2 646 | 295 | 96 711 |
| Drôme | 276 514 | 67 077 | 10 123 | 799 | 354 513 |
| Isère | 669 606 | 137 516 | 9 365 | 2 159 | 818 645 |
| Loire | 379 799 | 82 003 | 7 436 | 863 | 470 100 |
| Haute-Loire | 119 086 | 28 236 | 3 315 | 434 | 151 071 |
| Puy-de-Dôme | 338 346 | 70 257 | 6 571 | 876 | 416 049 |
| Rhône | 864 267 | 204 128 | 24 585 | 3 428 | 1 096 408 |
| Savoie | 240 113 | 57 625 | 6 835 | 801 | 305 373 |
| Haute-Savoie | 492 952 | 90 128 | 6 376 | 1 286 | 590 741 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 4 140 324 | 899 103 | 90 318 | 12 492 | 5 142 237 |
| France métropolitaine | 32 324 999 | 6 679 934 | 598 606 | 99 002 | 39 702 541 |

Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, France 01/01/2016

Méthodologie

Les données d'immatriculation proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) du service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Les données présentées comprennent les véhicules particuliers, les camionnettes et camions, les véhicules automoteurs spécialisés, les tracteurs routiers et les autobus et autocars.

Ne sont pas compris les voiturettes, motocyclettes, cyclomoteurs, remorques et semi-remorques, tracteurs agricoles et autres véhicules agricoles. Sont également hors champ du répertoire les véhicules en transit temporaire (TT) et importés en transit (IT), de l'administration civile ou militaire de l'État, immatriculés en W (véhicule en essais) ou en WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Les données sur le carburant des véhicules de transport et autobus-autocars sont issues des contrôles techniques de l'organisme technique central (OTC).

Les données de stock portent sur les voitures particulières de moins de 15 ans, autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans, camions, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 20 ans, tracteurs routiers de moins de 10 ans.

Quelques définitions

- Véhicules particuliers : voitures destinées au transport de voyageurs comportant neuf places au plus.
- Camionnette : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- Camion : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- Véhicules automoteurs spécialisés : véhicules à moteur destinés à des usages autres que transport : travaux publics, ordures ménagères, ambulances, pompiers, fourgon funéraire, ...
- Tracteurs routiers : véhicules routiers conçus pour le remorquage de véhicules non automobiles (semi-remorques)
- Autobus et autocar : véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins 10 places assises. Les autobus sont destinés au transport urbain, les autocars sont utilisés en transport routier avec uniquement des places assises.
- Véhicules utilitaires légers : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- Véhicules industriels à moteur : camions, véhicules automoteurs spécialisés de PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.
- Carburants : la nomenclature des carburants est fixée par Arrêté du Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer.
- Normes Euro : depuis le début des années 1990, la législation européenne a mis en place des normes d'émission, dites normes Euro, précisant les plafonds d'émissions de polluants autorisant l'homologation des véhicules neufs. Les versions actuellement en vigueur sont la norme Euro 6b pour les véhicules particuliers mis en service à partir du 1^{er} septembre 2015 et la norme Euro 6 pour les poids lourds mis en service à partir du 1^{er} janvier 2014.
- PTAC = poids total autorisé en charge

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement-Durable, Autorité
Environnementale

Adresse postale :
63033 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 01

Directrice de publication :
Françoise NOARS

Rédaction
Jean-Yves POUYET

Réalisation :
Jean-Cyril DELCROS
Patrick GELY

www.auvergne-rhone-alpes
.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

ISSN 2493-5808
Septembre 2017

© DREAL 2017